COLLOQUE
RENCONTRE DES ANIMATEURS DE PTGE

PROJET DE STOCKAGE AGRICOLE

cisalb lac du Bourget

GRAND CHAMBÉRY l'agglomération

14 novembre 2024

CISALB & GRAND CHAMBÉRY

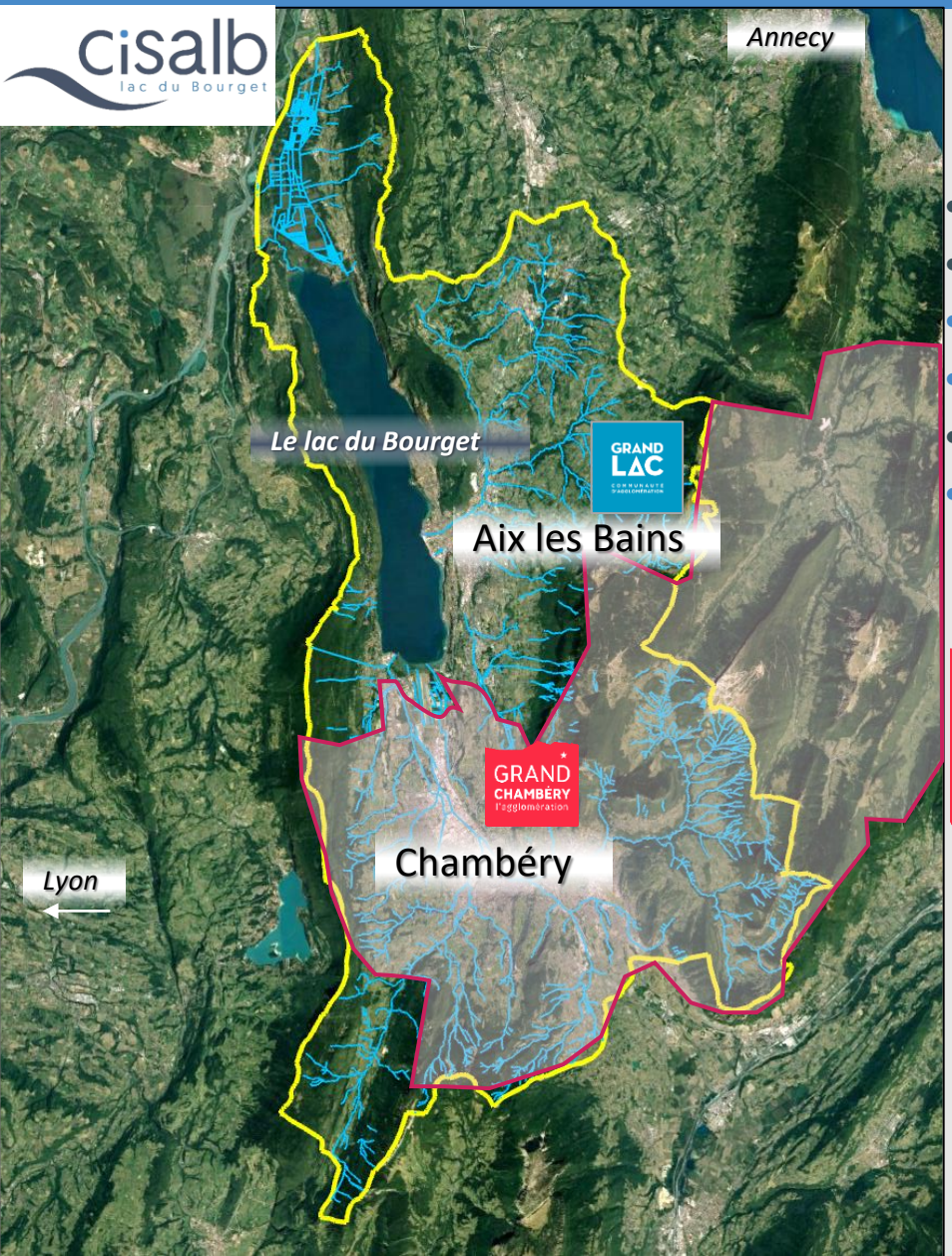

- EPAGE
- Surface BV: 580 Km²
- 64 communes
- 6 EPCI
- >220 000 habitants
- 1 000 Km rivières

GEMA - PI

Gestion de la ressource en eau

Lutte contre les pollutions

Pédagogie

Galerie rejet au Rhône
Suivi réhab. décharges

- 38 communes
- Gestion de l'eau en régie
- 78 000 abonnés
- 7 puits *(4 principaux)*
- 83 captages de sources *(50 principales)*
- 144 ouvrages dont 111 réservoirs
- 2 bassins versant (lac et chéran)
- PAT – schéma agricole

PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU RECONNU PTGE 2017-2023

- Répondre à l'urgence climatique
  - Préserver les rivières et les milieux aquatiques
  - Sécuriser l'AEP
  - Pérenniser l'agriculture locale
  - Adapter les territoires et usages de l'eau

Philosophie du
« Combien doit-on laisser ? »
plutôt que du
« Combien peut-on prendre? »

Conversion d'un plan d'eau artificiel en espace de jeux à Cognin

Entreprises

Particuliers

Collectivités

Agriculture

Eau potable

Tourisme / Loisirs

Economies d'eau

Adaptation

Substitution

Restitution

Lutte contre les fuites

Désimperméabilisation

Sensibilisation

Prélèvements domestiques

Pratiques culturales

Connaissance et suivi

Urbanisation

Gestion sécheresse

Dérivations cours d'eau

EAU ET AGRICULTURE : À L'ORIGINE

Agriculture locale très implantée :

→ **Maraichage, arboriculture (petits producteurs)**
→ **100% vente locale** : marchés, magasins de producteur et vente directe
→ Projet Alimentaire Territorial (**PAT**)
→ **Impact des sécheresses** sur les productions
→ Pas d'arrosage sur maïs en Savoie

Sources et cours d'eau à enjeux :

→ Arrosage depuis : **cours d'eau, sources et AEP**
→ **Impact des pompages agricoles** sur les milieux
→ Massif de l'Epine : **déficit quantitatif** / ZRE
→ **Débits restitution aux sources (PGRE)**
→ **1200mm** pluie en moy.

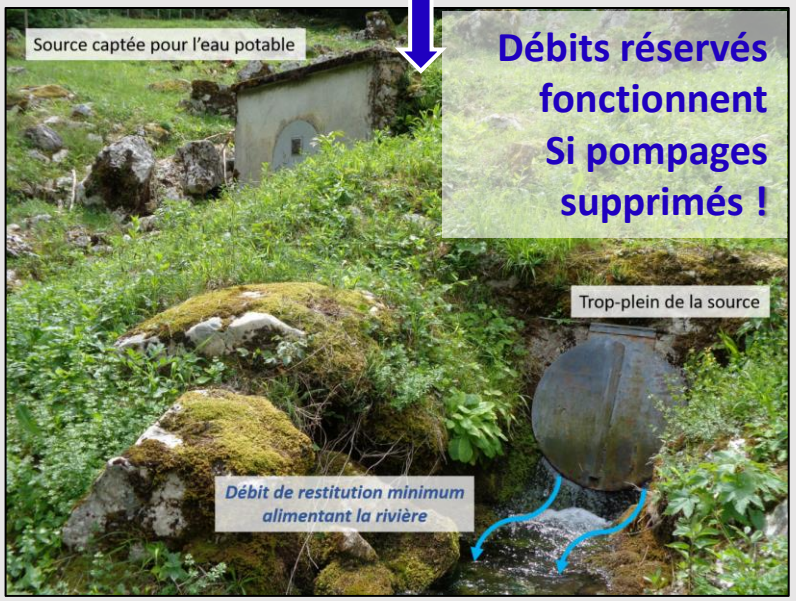

Constat partagé :

Volonté des techniciens
& volonté politique

EAU ET AGRICULTURE

2011-2013 : Schéma Directeur d'Irrigation – massif de l'Epine

MOA : CISALB

MOE : bureaux d'études

Accompagnement Chambre d'Agriculture

En parallèle des EVP !

<u>Objectif</u> : concilier agriculture & milieux aquatiques

Connaitre les usages

Etudier différentes solutions en individuel ou collectif :

- Réseau d'eau potable ?
- Lac du Bourget ?
- Retenues collinaires ?

3 projets de retenues

Inscrits dans PGRE 2017-2023

Une présentation et validation de chaque étape en **COPIL** :

RETENUE DE LA VILLETTE

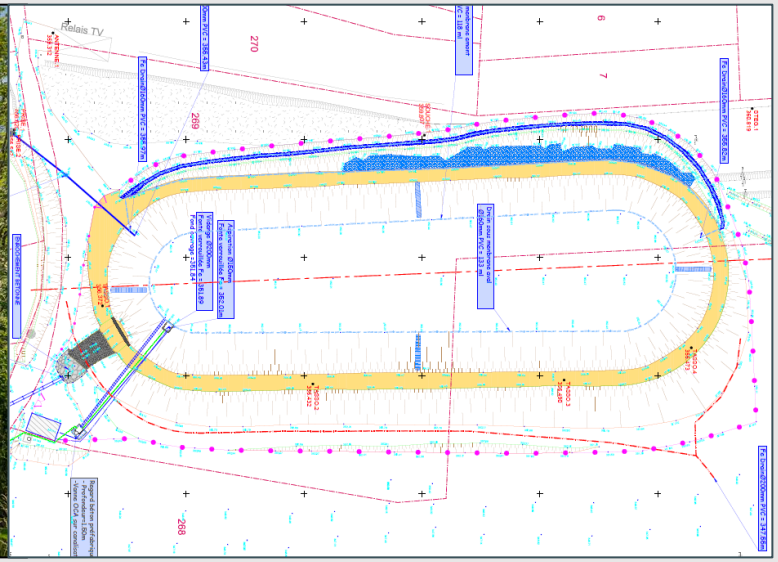

MOA :

Logique PGRE
+ Préservation agriculture locale + subventions
= Volonté politique

AMO :

Etudes et travaux
Suivi remplissage et suivi consommation

Etudes PRO : 2014-2016
Travaux : hiver 2019-2020
Mise en service printemps 2020

Du temps....
Foncier, financier...

RETENUE DE LA VILLETTE

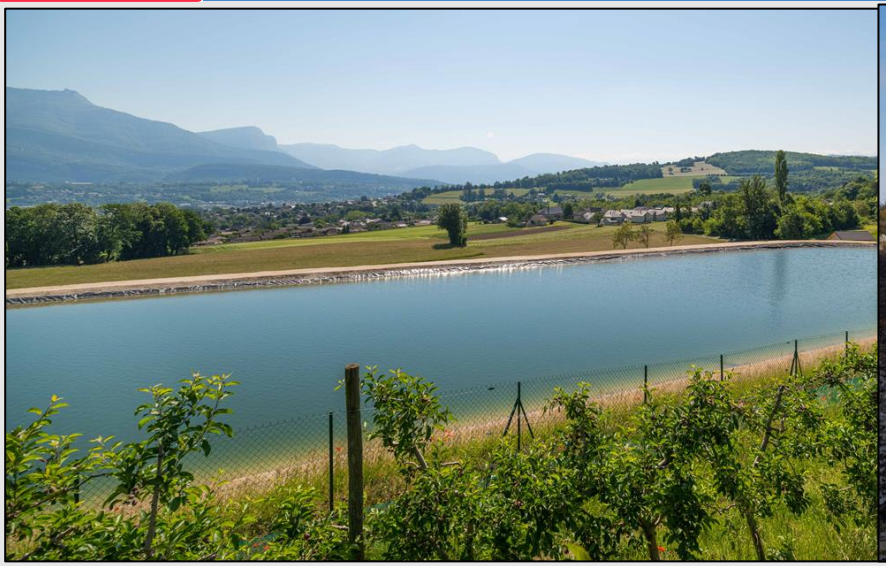

Remplace pompages en sources et cours d'eau

3 exploitants, 7,5 Ha de maraichage et arboriculture

Non augmentation des surfaces irriguées pendant 5ans
Arrêté Préfectoral de reconnaissance d'antériorité d'irrigation.

Remplissage : **eaux pluviales** (quelques épisodes pluvieux)

Volume stockage : **12 000m3**
(prise en compte de l'évaporation)

Autonomie complète des 3 exploitants

1,16 km de réseaux d'adduction

UN PROJET ADAPTÉ AU CONTEXTE LOCAL

Un réseau d'eaux pluviales très productif

→ Gros « bassin versant » intercepté et concentré par l'autoroute

→ Un réseau d'eaux pluviales sous-dimensionné (écrête les pics)

Un projet qui répond aux objectifs du PGRE :

→ Soulagement des milieux et des ressources en période d'étiage

→ Un projet cohérent avec les autres actions du PGRE : débits de restitution aux sources

→ Un projet à l'aval de la zone de recharge de la nappe de Chambéry

Un projet de préservation de l'agriculture de proximité :

→ 100% agriculture locale, vente directe et marchés du bassin

→ Répond aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial

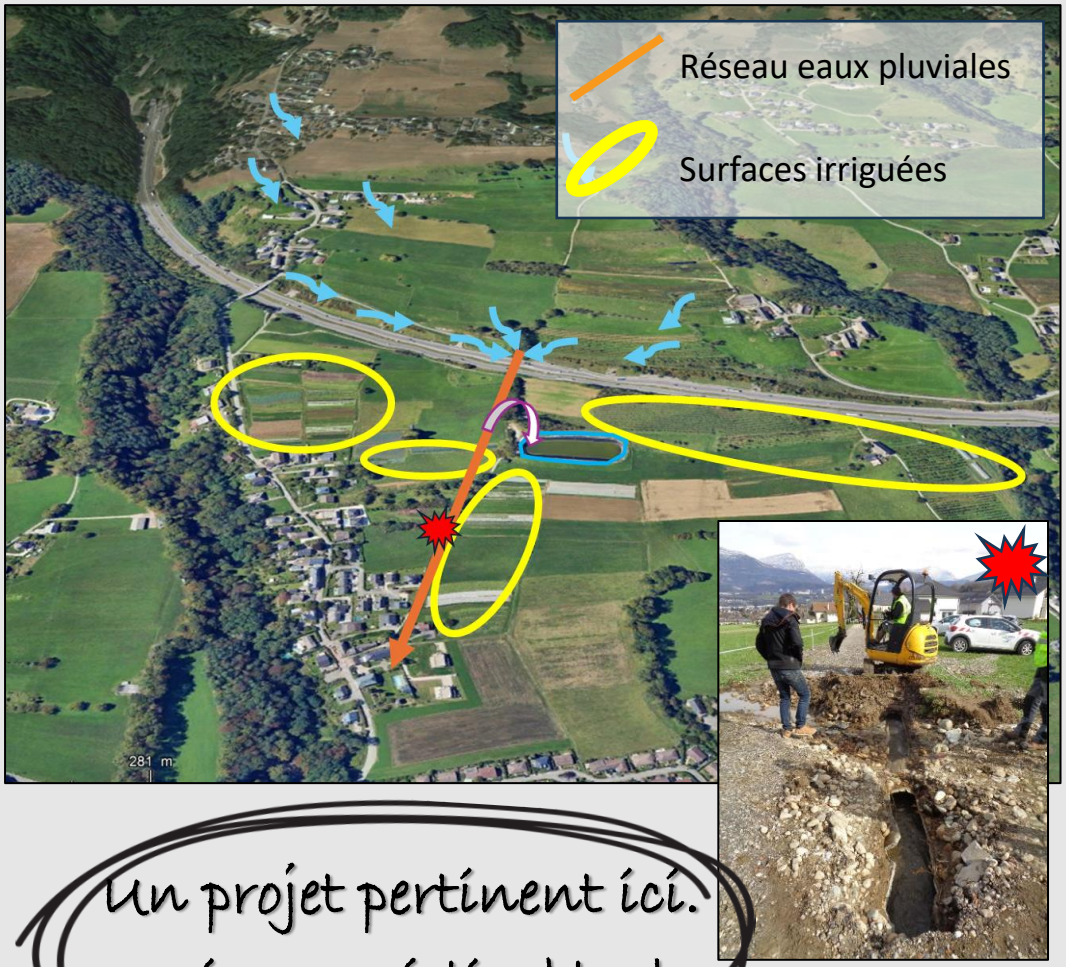

Un projet pertinent ici.
Mais pas réplicable de partout !

Importance du CONTEXTE LOCAL.

RETENUE DE LA VILLETTE : FINANCIER

Montant total : **852 000 € HT** études et travaux

→ **80% subventions :**

Programme de Développement Rural (PDR)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

→ **20% à charge**

GRAND CHAMBÉRY l'agglomération

RETENUE DE LA VILLETTE : FINANCIER

Un constat sans appel

Une charge trop importante pour le monde agricole

ROUTIN	VILLETTE 1 3 Exploitations	10 000 m3

Besoins totaux exprimés	8 300 m3/an
ROUTIN	4 000 m3/an soit 48 % des besoins totaux

Montants d'investissement (fixe)				
TOTAL PROJET			A charge exploitant	
- Retenue	564 985		271 193	48%
dont étanchéité	*157 700*			
- Réseaux	348 000		170 760	
réseaux	*222 000*		*128 760*	*58%*
contrôles	*6 000*		*2 000*	*/ 3 nbre exploit.*
surpresseur	*120 000*		*40 000*	*/ 3 nbre exploit.*
dont 80 K€ génie civil				
40 K€ équipement				
Total investissement	912 985		441 953	

Provisions pour renouvellement (fixe) / an				
TOTAL PROJET			A charge exploitant	
- Etanchéité retenue *(sur 25 ans)*	6 308		3 028	*48%*
- Renouvellement réseaux *(sur 100 ans)*	2 220		1 288	*58%*
- Renouvellement surpresseur *(sur 10 ans)*	4 000		1 333	*/ 3 nbre exploit.*
Total renouvellement	12 528		5 649	

Fonctionnement annuel				
TOTAL PROJET			A charge exploitant	
- Fonctionnement retenue (fixe) *(VTA tous les 2 ans + contrôle alti)*	3 000		1 440	*48%*
- Fonctionnement réseaux (variat *(Coûts énergétiques)*	220		128	*58%*
Total Fonctionnement	3 220		1 568	

Hypothèses de financement et prix au m3							
Durée d'emprunt :	30 ans		Taux d'emprunt :	4,20%		Taux de subvention :	70%

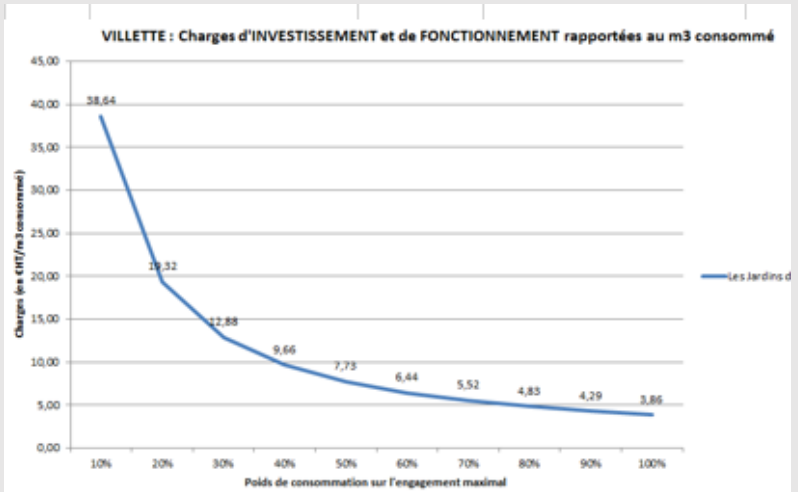

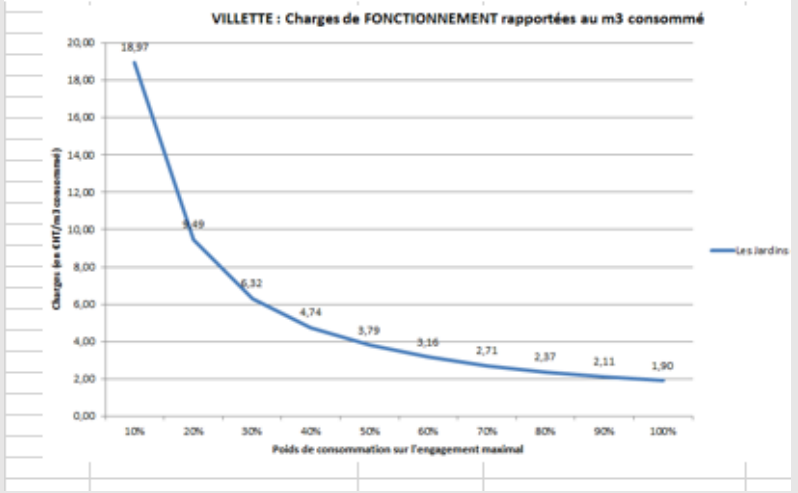

RETENUE DE LA VILLETTE : FINANCIER ET GESTION

Une volonté politique
Oui mais
des conditions

Un interlocuteur unique

ASL: association de droit privé
consentement de chaque propriétaire
ASA: association de droit public
50 % des propriétaire ET 2/3 de la surface
2/3 des propriétaires ET 50% de la surface
ASCO: si obligation ou intérêt public fort le préfet peut former une ASCO sans consentement

Association loi 1901

Des exploitations agricoles pérennes

Des critères sociaux économiques

Pérennité de l'exploitation

Classement de la pérennité			
	REPRENABLE en l'état ou si modifications sur bâtiment	REPRENABLE si autre production	NON REPRENABLE
Transmission assurée*	*Pérenne*	*Pérenne*	*Pérenne*
Transmission incertaine*	*Pérenne*	*Incertaine*	*Incertaine*
Transmission non assurée*	*Incertaine*	*Incertaine*	*Avenir non assuré*

Age des exploitants
Fonctionnalité des bâtiments
Projets de l'exploitant
Circuit de commercialisation et réseau

Des données comptables

Rentabilité de l'entreprise
Capacité d'investissement
Taux d'endettement

RETENUE DE LA VILLETTE : FINANCIER ET GESTION

Une volonté politique
Oui mais
des conditions

Un prix de l'eau qui :

1- Réponde au seuil de rentabilité

	Arboriculture	Maraichage
Plus value irrigation fiable	15% CA ~ 4 300 €	5% du CA ~ 2 300 €
Charges en plus pour irrigation (amortissement des investissements à la parcelle)	400 €	800 €
Solde total	3 900 €	1 500 €
Solde disponible pour l'eau (50%) (reste pour main œuvre lié irrigation)	1 950 € pour 750 m3/ha/an	750 € pour 1 200 m3/ha/an
Prix au seuil de rentabilité	2,6 €/m3	0,63 €/m3

2- Sans distorsion de concurrence avec l'usage agricole de l'eau potable

RETENUE DE LA VILLETTE : FINANCIER ET GESTION

Convention d'usage signée entre les 2 parties
(entretien et charges financières)

Charges de l'association

3 800 €/an

- part fixe de 220 €/ha/an
- part variable : 0,25 €/ m_3

soit 0,63 €/m3
pour 8 000 m3

+

Assurance
Frais de gestion association
Entretien digue

Charges de Grand Chambéry

- Renouvellement
- Contrôle et maintenance station de pompage
- Electricité
- Contrôle digue (CISALB)

5 premières années
puis

Mise à disposition des ouvrages de pompage et réseau
Frais inhérents (maintenance, fonctionnement, renouvellement)

RETENUE DE LA VILLETTE

Les + :

Un projet **adapté au contexte local**
(eaux pluviales, terrain d'implantation, localisation des parcelles)
Une **autonomie** des 3 exploitants
Secteur agricole préservé (foncier)
Préservation des milieux aquatiques (arrêt pompages...)

Les - :

Une gestion de l'ouvrage à **anticiper**
Entretien nécessaire : surveillance, maintenance...
Astreintes en cas de pannes (local pompage)
Formation des exploitants au local de pompage

A SUIVRE ...

Schéma Eau & Agriculture
À l'échelle de Grand Chambéry

2024

Enquête de 40 exploitants (secteurs priorisés)
Usages, prélèvements, problématiques

2024 - 2025

Définition de **solutions**
individuelles et collectives

Solutions répondant aux **3 objectifs**
- Agriculture locale
- Milieux aquatiques / PTGE
- Gestion AEP

FUTUR PTGE

Objectif validation 2026

Nouveaux volets envisagés

Pratiques culturales

--

Gestion de l'eau à la parcelle

--

Haies / végétalisation

Projets pouvant être inscrits dans le futur PTGE

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

cisalb lac du Bourget

GRAND CHAMBÉRY l'agglomération

15 novembre 2024